C-app 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION **ACE**

Forme juridique[1] : **Société à responsabilité limitée**

Adresse: **rue de Renory** N°: **499**

Code postal: **4031** Commune: **Angleur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet[2] :

Adresse e-mail[2] :

Numéro d'entreprise **0413.199.511**

DATE **26/01/2021** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne[3] :

[X] les COMPTES ANNUELS en **EUROS**[4] approuvés par l'assemblée générale du **23/05/2022**

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~[5] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **52** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.6, 6.7.2, 6.8, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature (nom et qualité)

ACE Holding

Administrateur - Représentée par TEN HAVE Hendrik-Jan

Signature (nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HLB DODEMONT - VAN IMPE & CO SRL 0428.148.201

Glaverbel Building, chaussée de la Hulpe 166, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Numéro de membre: 013

Mandat: Commissaire, début: 04/05/2021, fin: 07/05/2024

Représenté par:

1. Malmedy Alain
   Parc d'aff. Z. Gramme - Bât L- Quai des Vennes 18-20 4020 Bressoux Belgique
   Réviseur d'entreprise

PINCHARD Guy

de la Belle Jardinière - Parc des Orchidées 386, boîte 16, 4031 Angleur, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 23/07/2020, fin: 07/05/2024

LAMOLINE Régis

Avenue de l'observatoire 92, 4000 Liège 1, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 23/07/2020, fin: 05/05/2026

ACE HOLDING SRL 0747.633.042

Dascottelei 11, 2100 Deurne (Antwerpen), Belgique

Mandat: Administrateur, début: 19/06/2020, fin: 05/05/2026

Représenté par:

1. TEN HAVE Hendrik-Jan
   Belgique

LENTZ Christoph

Cour Palant 7, 4890 Thimister-Clermont, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 01/12/2021, fin: 04/05/2027

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels **,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	6.414.181	780.521
Immobilisations incorporelles	6.2	21	340.241	436.675
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	945.898	343.846
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	196.661	171.838
Mobilier et matériel roulant		24	52.011	49.265
Location-financement et droits similaires		25	149.535	40.575
Autres immobilisations corporelles		26	37.814	23.778
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	509.877	58.390
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	5.128.042	
Entreprises liées	6.15	280/1	5.123.562	
Participations		280		
Créances		281	5.123.562	
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	4.480	
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	4.480	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	13.709.477	13.107.910
Créances à plus d'un an		29		3.000.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		3.000.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	4.332.904	4.042.720
Stocks		30/36	4.332.904	4.042.720
Approvisionnements		30/31	2.240.956	2.371.759
En-cours de fabrication		32	253.558	186.754
Produits finis		33	1.762.787	1.312.454
Marchandises		34	75.603	171.753
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	8.783.877	3.636.888
Créances commerciales		40	8.590.192	3.442.932
Autres créances		41	193.685	193.956
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	447.093	2.275.318
Comptes de régularisation	6.6	490/1	145.603	152.984
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	20.123.658	13.888.431

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	6.7.1	10/15	4.267.348	4.112.580
Apport		10/11	3.521.899	3.521.898
Disponible		110	3.521.899	3.521.898
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	242.812	94.030
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	242.812	94.030
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	502.637	496.652
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [4]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	255.174	193.858
Provisions pour risques et charges		160/5	255.174	193.858
Pensions et obligations similaires		160	6.664	28.876
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	248.510	164.982
Impôts différés		168		

4 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	15.601.136	9.581.993
Dettes à plus d'un an	6.9	17	101.088	2.068.793
Dettes financières		170/4	101.088	2.068.793
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	101.088	24.900
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		2.043.893
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.498.300	7.509.897
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	49.432	15.099
Dettes financières		43	6.935.326	2
Etablissements de crédit		430/8	6.935.326	2
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.213.601	4.197.336
Fournisseurs		440/4	5.213.601	4.197.336
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.831.712	1.735.152
Impôts		450/3	477.506	282.946
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.354.206	1.452.206
Autres dettes		47/48	1.468.229	1.562.308
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.748	3.303
TOTAL DU PASSIF		10/49	20.123.658	13.888.431

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	37.886.449	29.937.964
Chiffre d'affaires		6.10	70	36.722.598	29.659.397
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	590.719	-285.134
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	563.132	563.701
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	10.000	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	35.798.345	27.898.776
Approvisionnements et marchandises			60	23.781.133	16.096.175
Achats			600/8	23.598.568	17.392.895
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	182.565	-1.296.720
Services et biens divers			61	5.876.465	5.865.431
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	5.622.619	5.686.360
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	257.692	232.658
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	117.971	-41.048
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	61.315	3.579
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	81.150	55.621
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	2.088.104	2.039.188

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	59.955	34.335
Produits financiers récurrents			75	59.955	34.335
Produits des immobilisations financières			750	30.812	
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.11	752/9	29.143	34.335
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	75.134	39.089
Charges financières récurrentes		6.11	65	75.134	39.089
Charges des dettes			650	60.249	14.670
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	14.885	24.419
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	2.072.925	2.034.434
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	538.157	526.704
Impôts			670/3	538.157	526.704
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	1.534.768	1.507.730
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689	148.783	94.030
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	1.385.985	1.413.700

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	1.882.637	4.376.652
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.385.985	1.413.700
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	496.652	2.962.952
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	502.637	496.652
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	1.380.000	3.880.000
Rémunération de l'apport		694	1.380.000	3.880.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxx	58.053
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	58.053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxx	53.798
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	1.810	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	55.608	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	2.445	

(+)/(-)

N°	0413.199.511	C-app 6.2.4

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	473.000
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	473.000	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	40.580
Mutations de l'exercice				
Actés		8073	94.624	
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	135.204	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	337.796	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	23.261.386
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	120.422	
Cessions et désaffectations		8172	1.073.777	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182	5.381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	22.313.412	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	23.089.547
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	100.981	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	1.073.777	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	22.116.751	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	196.661	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	776.085
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	20.370	
Cessions et désaffectations		8173	151.070	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	645.385	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	726.820
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	17.624	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	151.070	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	593.374	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	52.011	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxxx	46.215
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164	146.418	
Cessions et désaffectations		8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	192.633	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	xxxxxxxxxxxxxx	5.640
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	37.458	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	43.098	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	149.535	
Dont				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252	149.535	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxx	249.893
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	19.231	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	269.124	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxx	226.116
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	5.194	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	231.310	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	37.814	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxx	58.390
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	456.868	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-5.381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	509.877	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	509.877	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391		
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581	5.123.562	
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	5.123.562	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	4.480	
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	4.480	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Apport			
Disponible au terme de l'exercice	110P	XXXXXXXXXXXXX	3.521.898
Disponible au terme de l'exercice	(110)	3.521.899	
Indisponible au terme de l'exercice	111P	XXXXXXXXXXXXX	
Indisponible au terme de l'exercice	(111)		
Capitaux propres apportés par les actionnaires			
En espèces	8790		
dont montant non libéré	87901		
En nature	8791		
dont montant non libéré	87911		

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXX	542.099
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXX	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant de l'apport	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant de l'apport	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	

	Codes	Exercice
Parts		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	49.432
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	49.432
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	49.432
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	101.088
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	101.088
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	101.088
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	369.159
Dettes fiscales estimées	450	108.347
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.354.206

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Belgique		17.658.567	11.526.735
U.E. (excepté Belgique)		15.925.957	14.841.566
Hors U.E.		3.138.074	3.291.096
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	9.202	12.925
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	91	89
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	89,3	84,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	105.862	100.370
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.683.911	3.753.525
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.401.105	1.408.678
Primes patronales pour assurances extralégales	622	234.587	214.400
Autres frais de personnel	623	303.016	309.757
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	-22.213	-12.023
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	274.740	210.552
Reprises		9111	156.769	251.600
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	127.640	51.903
Utilisations et reprises		9116	66.325	48.324
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	78.776	54.511
Autres		641/8	2.374	1.110
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	9,2	7,7
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	17.711	14.772
Frais pour la société		617	644.384	495.385

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Bonis sur change et écarts de conversion		848	1.539
Escomptes obtenus		28.295	32.797
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653	7.878	13.740
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Mali sur change et écart de conversion		944	6.580
Frais de banque, financiers		6.064	4.099

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	10.000	
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	10.000	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	10.000	
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	538.157
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	550.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	11.843
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	9.505.267	5.601.588
Par la société	9146	6.867.197	2.418.604
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	1.058.262	1.119.329
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	8.339.579
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Voir annexes C6.19

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN **A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**	

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES	Codes	Exercice	Exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)	5.123.562	
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	5.123.562	
Créances	9291	6.262	5.928
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	6.262	5.928
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	175.182	2.207.824
A plus d'un an	9361		2.043.892
A un an au plus	9371	175.182	163.932
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	30.812	
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	20.528	10.011
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	12.663
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	1.500
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME EXTRAIT DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

Il a été décidé d'appliquer, à partir du 1er janvier 2003 pour les actifs immobilisés et pour l'année d'acquisition, les taux d'amortissement prorata temporis en fonction de la date d'acquisition de l'immobilisé.

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

B. Licences : acquises de tiers, sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation :
A partir de l'exercice 1998, les licences informatiques (software) sont portées à la rubrique immobilisations incorporelles et amorties à concurrence de 20% / an.
A partir de 2012, les licences informatiques permettant de faire fonctionner les ordinateurs personnels (par exemple Microsoft Office, Windows, Vista) sont amorties en 3 ans.
C : Brevets : les frais relatifs aux brevets déposés sont amortis à concurrence de 20% / an.
D : Goodwill : à partir du 1er janvier 2007 l'acquisition du goodwill lié à l'achat de l'activité de perforation sera amortie au taux annuel de 20%.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou de revient.

Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire aux taux d'amortissement de :

B) Installations, machines et outillages	
- Machines, outillages	10,00%
- Cylindres	20,00%
- Lignes d'extrusion :	25,00%
- Ligne de collage n° 1 (actifs acquis à partir de 2011) :	20,00%
- Ligne de collage n° 2 (actifs acquis à partir de 2011) :	20,00%
- Machines de perforation	33,33%
- Utilités - système de refroidissement (actifs acquis à partir de 2013)	20,00%
C) Mobilier et matériel roulant	
- Matériel de bureau et matériel roulant	20,00%
- Matériel de laboratoire	20,00%
- Matériel informatique (hardware)	33,33%
- Matériel roulant d'occasion (actifs acquis à partir de 2013)	sur 12 mois à partir de l'acquisition
D) Location-financement et droits similaires	
- Leasing matériel	15,00%
- Leasing matériel roulant	20,00%
- Leasing bâtiments	4,00%
E) Autres immobilisations corporelles	
- Aménagement léger bâtiments pris en location,	20,00%
- Aménagement léger bâtiments pris en location, (à partir de 2017)	10,00%
- Aménagement bâtiments pris en location	10,00%
- Autres aménagements bâtiments pris en location	4,00%

VI. STOCKS

A. Matières premières - matières consommables, pièces de rechange et fournitures

- les matières premières et les emballages sont portés à l'actif du bilan pour leur valeur nette d'acquisition établie selon la méthode des prix moyens pondérés. La valeur nette d'acquisition se détermine en déduisant du montant brut de la facture d'achat, le montant de toute réduction de valeur obtenue des fournisseurs concernés (escomptes, ristournes, rabais,...). Les emballages utilisés ou utilisables plusieurs fois sont valorisés à leur valeur de marché.

Les pièces de rechange et fournitures sont valorisées suivant la méthode des prix moyens pondérés. Compte tenu de l'ancienneté des machines de production et de la spécificité de celles-ci, les pièces de rechange seront valorisées en fin d'exercice pour autant que leur valeur unitaire dépasse 250 € et

RÈGLES D'ÉVALUATION

qu'il y ait eu un achat sur une période de 3 ans précédent la date de clôture. Les autres pièces se trouvant dans les magasins de stockage de la société seront considérées sans valeur comptable.

B. Produits finis

A partir du 1er janvier 2013 :
Les produits finis et semi-finis sont valorisés à des prix de revient comprenant le coût des matières et d'emballage au prix de l'inventaire et de production standards.
Ces prix de revient de production standards comprennent les coûts de production directement ou indirectement liés aux unités produites, à savoir :

- les matières auxiliaires et de consommation
- les coûts d'énergie variables
- les frais variables de personnel concourant à la fabrication
- les frais d'entretien variables
- les coûts variables des prestations des ateliers auxiliaires et services communs.
- la quote-part des frais fixes de production suivants :
    - les frais de personnel ou opérationnels concourant à la production, à la gestion du personnel concourant à la production, à l'entretien de l'outil de production et au contrôle de la qualité de production
    - les taxes et assurances liées à l'outil de production
    - les frais de personnel ou opérationnels permettant l'approvisionnement, le contrôle, l'acheminement des matières concourant à la production

Les frais fixes de production (qui demeurent relativement constants indépendamment du volume de production) incorporés dans les coûts de revient sont intégrés aux prix de revient standards en tenant compte d'un coefficient établi en divisant l'utilisation en heures de la capacité de production budgétée par la capacité normale d'utilisation de l'outil de production évaluée à 90%.

Compte tenu de l'expérience accumulée par le groupe RKW, nous appliquons une réduction de valeur pour tout inventaire de produit fini et semi-finis dont l'ancienneté en stock dépassera 6 mois.
Une réduction de valeur sera également appliquée pour toute matière première dont l'ancienneté en stock sera supérieure à 12 mois ou dont la consommation de l'exercice clôturé sera inférieure à 25% des quantités à l'inventaire au 1er janvier de l'exercice clôturé.
Une réduction de valeur sera également opérée pour toute autre raison affectant la valeur des matières en stock.

VII. CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les créances à un an au pus font l'objet de réductions de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain. Ces réductions de valeur doivent être régulièrement revues et adaptées en fonction des révisions. Si des réductions de valeur actées précédemment n'ont plus de raison d'être, celles-ci feront l'objet d'une reprise. Une réalisation de la créance peut engendrer une plus-value ou une moins-value. Lorsque la créance devient irrécouvrable, une moins-value est enregistrée.

IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

X. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.
Les revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

PASSIF

IV. RESERVES

Réserve légale : conformément aux dispositions légales, représente 5% du bénéfice.

VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RÈGLES D'ÉVALUATION

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration statuant avec prudence, sincérité et foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles.
Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

VIII. DETTES A PLUS D'UN AN

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

IX. DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

X. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

COMPTABILISATION DES ACTIFS ET PASSIFS EN MONNAIES ETRANGERES

I. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
Les éléments précités sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au cours du jour de l'opération.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES - CREANCES ET DETTES A PLUS D'UN AN
A la conclusion de l'opération, les éléments précités sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au cours du jour de l'opération.
A la clôture du bilan, ces éléments font l'objet d'évaluations suivant les normes décrites ci-avant, adaptées en prenant en considération les cours de change à la clôture de l'exercice social.

III. CREANCES ET DETTES A UN AN AU PLUS - PLACEMENTS DE TRESORERIE - VALEURS DISPONIBLES - COMPTES DE REGULARISATION
A la conclusion de l'opération, les éléments précités sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au cours du jour de l'opération.
A la clôture du bilan, les éléments précités sont évalués en monnaies étrangères et convertis en euros au cours de change à la clôture de l'exercice social. Si les éléments précités font l'objet de contrats de change à terme, ils seront convertis en euros au cours de ces contrats de change.
Les écarts de conversion qui en résultent sont traités en accord avec la législation comptable en vigueur (avis de la Commission des Normes Comptables n° 20 -12/1987).
Il est à préciser que les écarts de conversion sont traités de la manière suivante :
à la date de clôture de l'exercice, les postes monétaires en devises de l'actif et du passif sont réestimés au cours moyen du marché au comptant à la date d'arrêté des comptes, à l'exception des postes pour lesquels des contrats de change à terme ont été conclus, où pour ceux-ci la valorisation a lieu, à concurrence du montant couvert, au cours du contrat. Si les écarts dégagés sont des pertes latentes, ils iront par devise sur un compte de régularisation à l'actif et si les écarts dégagés sont des gains latents, ils iront sur un compte de régularisation au passif et ceci sur autant de comptes de régularisation qu'il y aura de devises. Lorsque, par devise, les écarts dégagés sont uniquement des pertes latentes, ils sont pris en résultat. Si les écarts dégagés sont uniquement des gains latents, ils se maintiennent en compte de régularisation. S'il existe les 2 types d'écarts sur la même devise, il sera procédé à une contraction de ceux-ci et le solde en résultant se maintiendra en compte de régularisation s'il s'agit de gain latent et sera pris en résultat s'il s'agit d'une perte latente.

REGIMES COMPLEMENTAIRES DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE

Avant le 01.01.1981 :
Un régime de pension complémentaire et de survie pour le personnel appointé a été défini par un Règlement. Ce régime donne lieu à des rentes qui sont fonction de la capitalisation individualisée de cotisations patronales et personnelles versées via une a.s.b.l. Fonds de Pension à une compagnie d'assurances.

A partir du 01.01.1981 :
Un régime de pension complémentaire de retraite et de survie est institué dans le cadre du Fonds de prévoyance de la s.a. Carbochim.
Ce régime :
1) a pour but l'attribution de ressources complémentaires de pension, en fonction du nombre d'années de services à la Société, et dont le financement est réalisé par :
- des cotisations personnelles affectées à des polices d'assurance de groupe

RÈGLES D'ÉVALUATION

- des allocations de la Société à une a.s.b.l. Fonds de Prévoyance.
2) prévoit l'attribution de pensions de survie tenant compte du traitement au moment du prédécès, et dont le financement est couvert par une police d'assurance décès souscrite par la Société.
Les contractants et la Société ont cessé leurs versements dans le "Fonds de Pension SBA" à la date du 31.12.1980; les polices d'assurance de ce Fonds, réduites à la valeur acquise le 01.01.1981 ont été converties en rente en cas de vie, sans assurance décès. Cette rente "Retraite" du Fonds SBA contribuant ainsi au financement de la nouvelle rente de retraite globale, le Plan de Prévoyance Carbochim couvrant l'assurance "décès avant la retraite".

A dater du 01.01.1989 :
Suite au changement d'actionnaire, les avantages prévus au plan de prévoyance Carbochim sont maintenus tels quels via la compagnie d'assurances A.G. Suisses actuellement Swiss Life dans un système de Fonds de Pensions géré en "Deposit Administration". Les réserves nécessaires aux dotations patronales ont été versées par l'a.s.b.l. "Fonds de Prévoyance Carbochim" aux A.G. Suisses qui en garantis les avantages prévus.

A dater du 01.01.2006 :
L'adaptation du plan de pension complémentaire géré par Swiss Life (devenu entretemps Delta Lloyd) à la loi relative aux pensions complémentaires a été établie au 1er janvier 2006, une coordination du plan a été opérée afin de le mettre à jour. Celui-ci se nomme Swiss Life Defined Benefits Plan et couvre le personnel employé entré avant le 1er janvier 2006.
Pour le personnel employé d'encadrement et barémisé entré à partir du 1er janvier 2006, un plan permettant l'attribution de ressources de pension complémentaire financé à l'aide de contributions définies tant prélevées au personnel que patronales a été instauré auprès de Swiss Life (devenu entretemps Delta Lloyd).

Mesures prises par la société pour couvrir la charge qui résultera de l'existence de régimes complémentaires de pensions de retraite et de survie :

Outre la surveillance régulière des Régimes complémentaires de pension de retraite et de survie par la Compagnie d'Assurances, la société fait appel à un actuaire, prestataire externe, qui suit les évolutions des régimes complémentaires de pension de retraite et de survie. Dans le cas où un sous-financement de l'un des régimes apparaitrait, la société interviendrait par un versement complémentaire auprès de(s) la(es) Compagnie(s) d'Assurance.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

ACE srl I Rue de Renory 499 I 4031 Angleur I Belgium

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUR L'EXERCICE S'ETALANT DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Le 5 avril 2022

Messieurs les Actionnaires,

Conformément au Code des Sociétés et des Associations et aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport de l'activité de notre Société pendant l'exercice qui s'est étalé du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 et de vous soumettre les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 pour approbation.

1. **Exposé sur l'évolution des affaires**

Les comptes annuels de l'année comptable arrêtée au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

ACTIF	**20.123.658 €**
ACTIFS IMMOBILISES	6.414.181 €
ACTIFS CIRCULANTS	13.709.476 €
PASSIF	**20.123.658 €**
CAPITAUX PROPRES	4.267.348 €
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES	255.174 €
DETTES	15.601.136 €
COMPTE DE RESULTATS	**1.534.768 €**
Ventes et prestations	37.886.449 €
Coût des ventes et prestations	- 35.798.345 €
Produits financiers	59.955 €
Charges financières	- 75.134 €
Impôts sur les revenus	- 538.157 €

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 a augmenté de 23,8 % par rapport à celui enregistré l'année précédente, malgré une hausse limitée à 5,2 % des quantités vendues.

Cette évolution est la résultante de :

- Une hausse très significative des prix des matières premières, l'indice de référence ayant augmenté de plus de 75% entre décembre 2020 et décembre 2021, et qui a dû être répercutée dans les prix de ventes ;
- Une modification de la répartition par catégories de produits des volumes vendus suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, les volumes de films et laminés pour champs opératoires étant toujours inférieurs aux volumes d'avant crise, de nombreuses opérations étant toujours postposées, alors que les ventes de films et de laminés pour le secteur des vêtements de protection ont continué à être positivement influencées par des contrats temporaires liés à la crise sanitaire.

L'année 2021 affiche un résultat d'exploitation positif de 2.088.104 €, soit une augmentation de 48.916 € par rapport à l'année précédente qui s'explique essentiellement par :

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

- la compensation de la majeure partie de la hausse du cout des matières premières par un ajustement de nos prix de vente et une diminution de notre taux de mise en déchets ;
- le maintien d'un mix de produits à plus haute valeur ajoutée moyenne, notamment grâce à certains contrats temporaires ;
- le développement graduel de l'efficacité de production sur la branche d'activité dans le secteur de la sous-toiture transféré en fin d'année 2020.

Les produits financiers se sont élevés à 59.955 € contre 34.335 € un an plus tôt. C'est une conséquence de la hausse de nos prêts envers des sociétés liées.

Les charges financières se sont élevées à 75.134 € contre 39.089 € un an plus tôt, en conséquence de la hausse de nos charges de dettes.

Les impôts sur les résultats se sont élevés à 538.157 € contre 526.704 € un an plus tôt.

Considérant les éléments repris ci-avant, le compte de résultats de la société s'établit à un bénéfice de 1.534.768 € contre 1.507.730 € un an plus tôt. Un transfert de 148.783 € étant fait aux réserves immunisées, le bénéfice à affecter est de 1.385.985 €.

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice à affecter :	1.385.985 €
Résultat reporté de l'exercice précédent :	496.652 €
Bénéfice à affecter :	1.882.637 €
Bénéfice à reporter :	502.637 €
Rémunération de l'apport :	1.380.000 €

2. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Le phénomène de hausse des prix des matières premières amorcé à la fin de l'année 2020 s'est amplifié en 2021 et au début de 2022, les indices ayant plus que doublés entre le point bas de 2020 et les points hauts de 2021 et 2022. Les contrats nous liant à nos clients permettent majoritairement de répercuter, à tout le moins, une partie de ces hausses de prix. Cela n'est pas forcément le cas pour nos clients, et une hausse continue ou une stagnation à un niveau de prix aussi haut pourrait mettre à mal certains acteurs du marché, qu'il s'agisse de nos clients ou de clients de nos clients, et ainsi avoir un impact sur nos ventes.

De plus, au-delà des matières premières spécifiques à notre activité, le phénomène global d'inflation à l'œuvre actuellement, avec de fortes hausses des couts énergétiques, des couts de personnel et de toute une série d'autres couts annexes (emballages, maintenance, ...) met à mal la rentabilité de notre activité, le marché étant peu habitué à un transfert de ce type de hausses de couts, qui sont pourtant trop importantes pour être intégralement compensées par une augmentation de notre productivité. Si ces hausses sont transmises sur le marché, le risque est de voir notre position concurrentielle se détériorer, alors que si elles ne le sont pas, c'est notre profitabilité qui va inévitablement se dégrader.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

4. **Activités en matière de recherche et développement**

Recherches & développements relatifs :

- à la sélection/combinaison de matériaux divers ainsi qu'à leurs fonctionnalisations afin de rencontrer les besoins des clients en terme de qualité / compétitivité ;
- à la sélection de matières premières alternatives, y compris les matières recyclées et renouvelables en vue de mieux répondre au défi « sustainability » ;
- à l'amélioration continue dans l'efficacité de nos processus ;
- au développement de nouveaux produits et marchés en films et laminés, tant pour le secteur médical chirurgical et collatéral que pour d'autres comme le secteur industriel.

5. **Indications relatives à l'existence de succursales de la société**

La société n'a pas de succursale.

6. **Utilisation d'instruments financiers lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits**

La société n'utilise pas d'instruments financiers tels que mentionnés ci-avant.

7. **Adaptation des règles d'évaluation au 31/12/2021.**

Néant.

8. **Risques et incertitudes**

Si la pandémie de Covid-19 a eu initialement pour effet un recours accru aux sources d'approvisionnement Européennes, cette tendance ne semble plus de mise actuellement. Notre entreprise est donc en compétition avec des concurrents tant Européens qu'extra-Européens, et fait donc face à des concurrents affichant une structure de couts assez différente de la nôtre.

Si nous avons pu, par le passé, nous distinguer par une efficacité permettant en partie de compenser l'écart de couts, et par un niveau de service supérieur, le risque est que dans les circonstances actuelles de hausse des prix généralisé, telles que discutées au point 3 ci-avant, le niveau de service et de qualité offert ne suffise plus à compenser des couts trop importants, et que notre position concurrentielle ne s'en trouve affectée.

9. **Augmentation de capital et émission d'obligations convertibles et de droits de souscription (warrants) convertibles**

Néant.

Pour le surplus, il n'existe pas de données requises par le Code des Sociétés et des Associations qui devraient être reprises dans le présent rapport de gestion.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les comptes annuels ci-joints et donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour toute responsabilité encourue dans l'exercice de leur mandat.

En terminant ce rapport, nous souhaitons remercier les membres du personnel de la société pour le concours compétent et dévoué qu'ils nous ont apporté au cours de l'exercice 2021.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

ACE HOLDING B.V. Représenté par : H.-J. TEN HAVE Administrateur	G. PINCHARD Administrateur	C. LENTZ Administrateur	R. LAMOLINE Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

HLB DODÉMONT - VAN IMPE
RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Rapport de commissaire
A l'assemblée générale de la société
SRL ACE
pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SRL ACE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 19 avril 2022 qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 4 mai 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de SRL ACE durant 16 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 20.123.658 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.534.768.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à

HLB Dodémont - Van Impe SRL
Siège social: Glaverbel Building - Chaussée de la Hulpe 166 – 1170 Bruxelles | Autres agences: Anvers : Roderveldlaan 3 - 2600 Antwerpen (Berchem) | Liège : Bâtiment L - Quai des Vennes 18-20 - 4020 Liège | Courtrai : President Kennedypark 31A - 8500 Kortrijk | Charleroi: Chaussée de Courcelles 101 - 6041 Gosselies
T +32 2 735 43 25 | F +32 2 736 48 17 | info@hlb.be | www.hlb.be
RPM Bruxelles BE 0428.148.201 | IBAN BE38 2100 6208 2072 | BIC GEBABEBB | IRE B00013

HLB Dodémont – Van Impe is a member of HLB International, the global advisory and accounting network

RAPPORT DES COMMISSAIRES

l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

HLB DODÉMONT - VAN IMPE
RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

HLB DODÉMONT - VAN IMPE
RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision ainsi que son réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

HLB DODÉMONT - VAN IMPE
RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de remise au commissaire et aux actionnaires des pièces requises ainsi que de convocation de l'assemblée générale.

  Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- L'Assemblée Générale du 23 mai prochain sera amenée à approuver la distribution d'un dividende tel que proposé par l'organe d'administration.

  Conformément à l'article 5:143 du Code des sociétés et des associations, nous serons amenés à rédiger notre rapport sur le test de liquidité, et à transmettre notre conclusion à l'organe d'administration.

Liège, le 4 mai 2022

Alain Malmedy (Signature)
Digitally signed by Alain Malmedy (Signature)
Date: 2022.05.04 17:22:28 +02'00'

HLB Dodémont – Van Impe & C° SRL
Commissaire
représenté par
Alain Malmedy
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 116 207

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	89,3	79,6	9,7
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	89,3	79,6	9,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	105.862	90.422	15.440
Temps partiel	1012			
Total	1013	105.862	90.422	15.440
Frais de personnel				
Temps plein	1021	5.622.619	4.838.188	784.431
Temps partiel	1022			
Total	1023	5.622.619	4.838.188	784.431
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	102.517	88.324	14.193

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	84,5	76,1	8,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	100.370	86.292	14.078
Frais de personnel	1023	5.686.361	4.846.632	839.728
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	97.369	84.399	12.970

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	88	3	90,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	80	3	82,3
Contrat à durée déterminée	111	8		8,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	77	3	79,3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	57	3	59,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	13		13,0
de niveau universitaire	1203	7		7,0
Femmes	121	11		11,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2		2,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	7		7,0
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	3		3,0
Employés	134	34		34,0
Ouvriers	132	51	3	53,3
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	9,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	17.711	
Frais pour la société	152	644.384	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	10		10,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	5		5,0
Contrat à durée déterminée	211	5		5,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	8		8,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	8		8,0
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	3		3,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	4		4,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	26	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802	471	5812	109
Coût net pour la société	5803	16.604	5813	3.409
dont coût brut directement lié aux formations	58031	23.395	58131	3.116
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.662	58132	293
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	8.453	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	61	5831	17
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.243	5832	63
Coût net pour la société	5823	101.055	5833	3.080
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	